Novembre 2021 - n°8

VILLIERS Le Mag

L'édito

Chère Villermorinoise, Cher Villermorinois,

Savourons l'automne ! Les feuilles tombent, les forêts nous régalent de leurs senteurs, les champignons et autres châtaignes nous tendent les bras et annoncent bientôt l'entrée dans l'hiver. Comme l'écrivait Toulouse-Lautrec « L'automne est le printemps de l'hiver ».

Cet automne est annonciateur de bonnes nouvelles, notamment la levée de l'obligation du port du masque devant les établissements scolaires, à la plus grande satisfaction de nos enfants et de leurs parents. Nous voyons à quel point cette mesure semble avoir été efficace dans la lutte contre la pandémie COVID-19, puisque les chiffres annoncés par les autorités gouvernementales sont très encourageants. Je sais à quel point les mesures imposées ont pu être lourdes pour nombre d'entre-vous ; mais je tiens ici à saluer la détermination et l'abnégation des Villermorinoises et des Villermorinois dans leur ensemble, car chacun avait bien compris que le respect de ces mesures individuelles étaient indispensables à la réussite collective, pour le retour à la « vie normale ».

Et puis l'automne, malgré l'arrivée du froid et de l'humidité, reste l'occasion de sorties familiales. Nous avons la chance de compter sur notre territoire de nombreuses offres de loisirs. Qu'il s'agisse d'une séance de cinéma, d'une journée détente aquatique à Village Nature, d'une visite au Moulin Jaune, aux parcs zoologiques de Lumigny, au Parrot Word, ou encore à Disneyland Paris ; profitons de la richesse de notre environnement proche, en famille, à présent que tout ceci est redevenu possible.

Il me reste à souhaiter à toutes les Villermorinoises et à tous les Villermorinois le meilleur pour ce dernier trimestre de l'année 2021 et vous assurer, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal de notre dévouement plein et entier.

Votre maire

Agnès Audoux

URBANISME

Comme nous l'avions déjà évoqué dans notre précédent Mag de juin 2021, notre demande de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), a pour but de définir les besoins en matière d'équipements et de services à la population pour fixer les grandes orientations du projet communal.

Lorsque nous avons été élus, nous avons constaté que le PLU de 2017 était un document ambitieux en terme d'infrastructures, devant permettre l'accueil de nouveaux habitants et le développement économique de notre commune. Or il s'avère que les différents réseaux de voirie, d'alimentation en eau potable, d'assainissement, les réseaux courants basse et haute tension ainsi que les réseaux numériques de la commune sont inexistants ou n'ont pas, sur certains secteurs, la capacité suffisante pour envisager un renforcement de l'urbanisation.

De plus, les équipements et les services sont peu nombreux sur notre commune.

Il nous est donc apparu essentiel de lancer une révision de ce PLU, pour limiter les incohérences.

Nous devons aussi prendre en compte les eaux de ruissellement, qui sont très impactantes sur notre territoire. Des études sont en cours avec la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) et la CACPB (Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie) afin de résoudre, ou du moins, en atténuer les désordres qui impactent notre village.

Il a été convenu en lien avec la CACPB de faire un état des lieux de la capacité des réseaux (eau, assainissement et voirie) conjointement avec ceux de Crécy La Chapelle et Voulangis qui traversent notre village et impactent grandement leurs capacités.

Nous vous invitons à participer à cette consultation, et à formuler vos souhaits pour l'évolution de votre village, en venant consulter les documents mis à disposition des habitants, au fur et à mesure de l'avancement des études, en mairie aux jours et heures d'ouverture au public ou sur le site internet : www.villiers-sur-morin.fr

OCTOBRE ROSE

Octobre rose est une campagne annuelle de communication qui, depuis 1994, sensibilise au dépistage du cancer du sein et récolte des fonds pour la recherche. Le symbole de cet évènement est le mythique ruban rose.

Du 1er au 31 octobre, associations, ONG et professionnels de santé s'associent à travers le monde autour de l'information sur le dépistage du cancer du sein.

Aujourd'hui en France, une femme sur huit risque de développer un cancer du sein au cours de sa vie. Détecté à un stade précoce, 9 femmes sur 10 en guérissent sur une période de 5 ans, d'où l'importance de la prévention.

Pour la première fois, dimanche 17 octobre, Villiers-sur-Morin s'est mobilisé pour participer à financer la recherche contre le cancer du sein en organisant la Villermorinoise.

L'objectif était de marquer notre engagement dans la lutte contre le cancer du sein, notre solidarité avec les malades et de récolter des fonds pour la recherche.

Votre mobilisation a dépassé toutes nos attentes ! Vous étiez plus de 100 adultes et enfants à nous rejoindre sur le parking de la Mairie pour profiter des deux circuits imaginés pour permettre à tous de participer et prendre plaisir à parcourir notre beau village et à se promener dans la nature.

Sous un beau soleil d'automne, la marche familiale et la randonnée sportive ont rencontrées un franc succès ! Pour mémoire, la participation était de 5€ par adulte. Vous avez

donc permis de récolter 740 euros au profit de l'association.

Notre adjoint à la communication, à l'origine de cette initiative, nous a confié « Malheureusement, nous sommes nombreux à avoir dans notre cercle proche une personne concernée par cette forme de Cancer. C'est très émouvant de constater la solidarité des Villermorinoises et des Villermorinois qui nous ont rejoint aujourd'hui. Nous allons désormais chaque année nous inscrire dans cette dynamique ».

Merci à tous et rendez vous l'an prochain pour une 2e édition de la Villermorinoise.

PATRIMOINE

C'est en procédant à un inventaire administratif du cimetière de Villiers sur Morin, que nous avons constaté que certaines tombes de personnages illustres pour notre village était délaissées. L'objectif est de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine artistique de notre village ; donc après avoir fait restaurer la tombe d'Amédée Servin, nous avons décidé de faire restaurer celle de Jules Grenier.

Enfant de Villiers sur Morin, Jules Grenier est né en 1844 d'un père vigneron. Très jeune à l'âge de quatre ans, il perd l'usage de ses jambes à cause d'une typhoïde. Après l'école primaire, malgré une mauvaise santé, il rentre comme apprenti chez un tailleur à Villiers.Curieux de tout, il s'intéresse à la sténographie et fonde en 1877 le Cercle de la Brie et une "Gazette sténographique de Seine et Marne". En 1882, il publie chez un libraire éditeur à Coulommiers "La Brie d'Autrefois", ouvrage qui répertorie les anecdotes, les traditions et les dictons de la vie dans la Brie, cet ouvrage aura un grand succès. Souffrant de plus en plus, il continue malgré tout et fait ériger un monument à la mémoire du peintre paysagiste Amédée Servin, fondateur de la colonie artistique de Villiers sur Morin, qui a illustré les récits de son ouvrage. Puis il s'occupe d'un projet sur le chemin de fer local et fait éditer une brochure à ce sujet en 1887. Il meurt en 1888, à l'âge de quarante-quatre ans.

Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de préserver notre patrimoine afin que tous, nous nous intéressions, à ces personnages clés de notre patrimoine culturel.

VIE SOCIALE

Victimes de leur succès, cette année, les bénévoles de MEAUX'bilisation de Noël ne pourront pas reconduire l'opération des Boîtes de Noël.

Comme nous avons été enchantés de participer à cette aventure l'année dernière et afin de continuer à faire vivre cette belle initiative, la commune a décidé de reconduire cette opération en faveur des plus démunis. C'est pourquoi nous vous proposons de déposer vos boites de Noël en Mairie. Le concept est d'offrir aux plus démunis un cadeau pour Noël, en mettant dans une boite: un «truc» chaud (chaussettes, écharpes, gants, bonnets...) neuf ou en bon état ; un «truc» bon (chocolats, gâteaux, thés...), un divertissement (jeux de cartes, livres, magazines...) ; un produit d'hygiène ou de beauté neuf et un mot doux pour les fêtes de Noel. (Petit + : pourquoi ne pas faire participer vos enfants pour le petit mot et un dessin ?...)

Les boites sont à emballer et décorer comme un vrai cadeau de Noël ! Respecter le format «boite à chaussures» pour ne pas faire de jaloux lors de la distribution. Préciser sur le cadeau : M (mixte), H (homme), F (femme), E (enfant) et éventuellement la taille du vêtement. Respecter les consignes afin de préparer des boites équilibrées, et surtout propres et jolies, afin d'éviter les déceptions.

Les boites seront à déposer à la mairie jusqu'au 20 décembre, puis elle serons redistribuées à des associations locales d'aide aux personnes en difficultés.

Nous comptons sur vous !

ECOLES

EFFECTIFS DE LA RENTRÉE

Malgré les conditions sanitaires identiques au mois de Mai de l'année dernière, nos chers écoliers ont enfilé leurs cartables et retrouvé le chemin de l'école le 2 septembre dernier. Ce sont 64 élèves de maternelle et 130 élèves de primaire qui s'impatientaient de se retrouver dans un contexte toujours aussi particulier, classé niveau 1 vert depuis le 4 octobre. Passés sous le seuil des 50% d'incidence, le port du masque n'est d'ailleurs plus obligatoire depuis le 18 octobre.

LA RAMPE PMR

Les vacances scolaires étaient la période idéale pour réaliser la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite de l'école Patrick Themereau. Les travaux ont été effectués en juillet 2021. L'accès à notre belle école se fait désormais avec cette nouvelle rampe. Le coût total des travaux et aménagements s'élèvent à 53 873.46 euros HT , nous avons obtenu une subvention du département de Seine et Marne le 7 décembre 2020 au titre du Fond d'équipement Rural pour un montant de 32 324,09 euros HT. Soit 60% du coût des travaux.

Selon le directeur de l'école Mr Bordet : « malgré nos inquiétudes du départ, l'accès à l'école est plus fluide et beaucoup moins dangereux, surtout que nous sommes toujours en plan Vigipirate ».

SECURITE

SENTE DU PRÉ AUBRY

Depuis la création de l'aire de jeux, la municipalité cherchait un moyen de favoriser la cohabitation entre les piétons et les véhicules. Les élus ont à cœur de sécuriser cet espace, fortement prisé par les enfants. Ce sera chose faite à partir du 1er Décembre 2021.

En effet, nous avons décidé de créer une zone de rencontre dans la Sente du Pré Aubry. L'entrée dans cette zone sera matérialisée par le panneau ci-aprés.

En quoi cela consiste ? Dans cette zone, la vitesse de circulation sera limitée à 20km/h. Les piétons ont la priorité sur les véhicules et peuvent circuler librement sur la chaussée. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas de passage piéton dans cette sente. Afin de laisser une continuité du cheminement piétonnier, le stationnement des véhicules ne pourra se faire que sur les emplacements matérialisés

CONSEIL DES ENFANTS DE VILLIERS SUR MORIN

Pour la première fois à Villiers sur Morin, le conseil des enfants a souhaité mettre en place la collecte de bouchons en plastique au sein des deux écoles. Désormais, chaque école possède son bac décoré par les enfants. Ce bac est mis à disposition des élèves qui peuvent déposer les bouchons collectés.

Les bouchons collectés seront transmis à une association qui est en charge de les recycler. Les fonds récoltés servent ensuite pour l'acquisition d'équipements spécifiques pour les personnes handicapées (notamment l'achat de fauteuils roulants).

Vous pouvez également déposer vos bouchons en plastique à la mairie aux horaires d'ouverture au public.

La récolte de bouchons a un impact favorable sur l'écologie car ceux-ci sont recyclés pour être transformés mais c'est aussi un beau geste solidaire.

RENCONTRE AVEC...

UN METIER DE PASSION ET DE SAVOIR-FAIRE

Le métier de boulanger n'est pas le plus facile mais - vous en conviendrez - l'un des métiers qui nous est le plus essentiel. Qui pourrait se passer de bon pain chaud ou de viennoiseries le matin ? Pour l'interview du Mag, nous sommes partis à la rencontre de François et Aurore.

Nous recevons un accueil chaleureux de nos deux passionnés. Les gens se pressent dans leur boulangerie-pâtisserie « Aux Délices du Morin », où il se dégage une bonne odeur de croissants chauds qui nous met dans l'ambiance :

Pouvez-vous vous présenter ?

François (F): J'ai 28 ans. J'ai effectué 4 ans d'études à L'École Française de Gastronomie et de Management Hôtelier FERRANDI à Paris. Je suis titulaire d'un BEP Boulangerie puis d'un bac Boulangerie-Pâtisserie Traiteur. J'ai enfin acquis un Brevet de Maitrise en Boulangerie en 2019.

Aurore (A) : Nous avons le même âge. J'ai commencé par un BEP Cuisine puis un Bac Professionnel Boulangerie-Pâtisserie Traiteur (et un CAP Pâtissier dans le même temps). J'ai ensuite obtenu une mention «Chocolatier-Confiseur».

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

F : D'aussi loin que je me souvienne ce métier est un rêve d'enfant : le projet d'avoir ma propre boulangerie, de travailler la matière vivante. Cette passion ne m'a jamais quitté.

A : J'ai commencé un BEP en cuisine mais le métier de pâtissier découvert en stage a été un coup de cœur décisif dans la suite de ma carrière.

«VIVRE DE SA PASSION EST UN PRIVILÈGE.»

Vous avez participé du 23 au 25 septembre 2021 pour la 1re fois à la Coupe de France de la Boulangerie. Quelle a été votre motivation à cette participation ?

F : C'est un challenge personnel, une compétition contre nous-mêmes. Une façon de se remettre en question et de ne pas rester sur nos acquis. C'est le meilleur moyen de continuer de progresser en se mettant «en danger».

A : Mon univers est la pâtisserie mais François a su me communiquer le goût du défi. J'y vais avec appréhension mais sitôt terminé, je n'ai qu'une envie: recommencer !

Comment se prépare-t-on à ce type de compétition ?

F : L'objectif est la production de pains, de viennoiseries, de sandwichs puis d'une pièce artistique. L'épreuve se déroule sur 2 jours.

Cela représente 1 an et demi d'entrainement, pendant les jours de repos, les heures de fermeture et les week-ends. De la pratique bien entendu mais également de la recherche afin d'apporter de la nouveauté.

Ces deux jours sont intenses et il faut apprendre à gérer son énergie comme un marathonien et ne pas céder à la pression.

A : L'entrainement est continu : gestion de l'administratif, recherche de produits originaux, équilibre des saveurs, formations sur des techniques nouvelles et bien entendu des heures de pratique !

Quel est l'objectif ?

F : Se faire plaisir, faire partie de cette organisation et sortir de sa zone de confort. Nous n'étions pas sur le podium, mais nous ne regrettons en rien cette vraie expérience humaine et ces belles rencontres. Nous savions que le niveau serait très élevé mais cela ajoutait au plaisir de concourir.

A : Se prouver que l'on est capable de sortir de sa zone de confort. C'est essentiel.

Et maintenant, quels sont vos futurs projets ?

F : Dans deux semaines, nous participerons au concours du meilleur croissant de Seine et Marne, que nous avons gagné en 2019. L'objectif ensuite est de continuer à se dépasser, prendre plaisir à interagir avec nos clients et, en effet, pourquoi pas retenter cette coupe de France ou d'autres concours tout aussi prestigieux.

Aurore et François lors de la Coupe de France de la Boulangerie

A : Je suis ancrée dans le présent mais ce type de défi reste un moteur !

Et enfin un dernier mot pour les jeunes qui voudraient se lancer dans le métier ?

F : Nous avons actuellement une jeune femme et un jeune homme en apprentissage. Nous les entrainons avec une rigueur et une discipline leur permettant de participer à la catégorie «apprenti» du meilleur croissant de Seine et Marne. C'est une réelle motivation pour eux et une expérience formatrice. Notre conseil serait de s'accrocher car le rythme est difficile, mais le métier est passionnant et le contact avec les clients est une vraie reconnaissance de la passion que nous mettons dans notre travail au quotidien.

A : Etre motivé et ne pas avoir peur des horaires ! Vivre de sa passion est un privilège.

La boutique ferme ses portes, mais Aurore et François continuent les préparations pour le lendemain, la journée promet en effet d'être longue...

Ces portraits de Villermorinois et/ou de Villermorinoises ont pour objectif de partager leurs expertises, leurs passions ou encore leur personnalité. Vous connaissez un(e) habitant(e) de Villiers sur Morin que nous gagnerions à découvrir ? N'hésitez pas à vous manifester!

ENVIRONNEMENT

Le week end du 24-25 et 26 septembre, l'opération « Nettoyons la nature » était organisée par les centres E.Leclerc.

Cette année, sous l'impulsion des professeurs de l'école, le vendredi 24 septembre, les enfants ont parcouru plusieurs rues de notre village pour ramasser les déchets abandonnés dans la nature. Une belle initiative pour sensibiliser les enfants sur l'importance de préserver leur environnement.

Le dimanche, ce sont les villageois qui étaient invités à participer à leur tour au nettoyage de notre village. Ainsi une quarantaine de personnes, répartis en 5 groupes, a arpenté les rues et sentiers du village pendant plus de 2 heures, seul ou en famille. Les discussions et l'énergie positive étaient au rendez-vous.

Sur ce week end actif, nous avons collecté plus de 1760 kilos de déchets, dont 1000 kilos de pneu..

Merci tous les bénévoles qui ont trouvé l'énergie de nettoyer efficacement notre village, pour redonner vie à la nature, et nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition de cette opération !

SECURITE

Le DAE pour Défibrillateur Automatisé Externe est un appareil médical permettant la délivrance de choc électrique lorsqu'une personne est victime d'un d'arrêt cardiaque. Ce dispositif contribue à augmenter les chances de survie de la victime. Il est constitué d'un boitier principal, et de patchs d'application. Une fois allumé, il suffit d'écouter l'assistance vocale qui vous donnera les consignes à effectuer. Son utilisation intuitive permet son utilisation par un enfant. Pas besoin de formation pour l'utiliser ! En France, près de 50 000 personnes par an sont victimes d'un arrêt cardiaque. Le taux de survie est d'environ 8%. Lors de l'utilisation d'un DAE, ce taux peut dépasser les 50% Pour cette raison la municipalité a souhaité investir dans cet équipement d'une valeur de 1 550.00€.

Il est installé sur le bâtiment de la cantine qui est situé sur le parking de la mairie.

Petit rappel utile sur les végétaux dans notre commune. L'arrêté 41/2021 rappelle que les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'une intersection ou d'un virage.
En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe aux riverains qui doivent veiller à ce que rien ne dépasse de leur clôture sur la rue.

VIE QUOTIDIENNE

Un évènement exceptionnel, mérite toujours quelques lignes dans notre Mag. Nous avons donc souhaité évoquer ici une naissance peu ordinaire.
Impatient de venir au monde, Malo n'a pas laissé le temps à ses parents de se rendre à l'hôpital. Heureusement maman est infirmière et à l'aide du papa et de ses collègues au téléphone, Malo et ses 4,270 kilos de bonheur est venu au monde sans complication, le 7 septembre dernier à 2h du matin.

En 20 ans, seulement 4 bébés ont vu le jour à Villiers sur Morin. Nous félicitons les heureux parents Romain et Marjorie , et nous leur souhaitons beaucoup de bonheur avec Malo.

La parole à l'opposition

Espace dédié à l'expression de l'opposition municipale élue au sein du Conseil de Villiers sur Morin. Ces textes et leur contenu sont publiés sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi sur la démocratie de proximité 27/02/2002)

Tous les élus rédacteurs ont eu 12 jours pour transmettre leur texte.

A la date du bouclage de ce numéro, nous n'avons pas reçu le texte de l'opposition dans les délais impartis.

Le texte sera publié sur la prochaine édition

PATRIMOINE

L'église de Villiers est «malade» et de nombreux paroissiens sont un peu orphelins depuis le début de l'année, à cause de l'arrêté de péril mis en place, pour la sécurité des Villermorinois qui s'y rendent régulièrement.
Après avoir inspecté les lieux et découvert les nombreux désordres dus au manque d'entretien et aux années, l'équipe municipale a décidé de prendre le dossier à bras le corps.
La commission travaux s'est réunie et a voté les travaux nécessaires pour rénover la toiture ainsi que les plâtres du plafond. Les demandes de subventions ont été réalisés auprès de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) ; nous avons obtenu une subvention de 70%.

Les travaux ont pu démarrer cet été, avec le nettoyage et démoussage des façades. La partie haute du clocher a été réalisée lors des travaux sur la toiture avec une autre nacelle.

L'avancée du chantier a mis à jour de nouvelles problématiques, le plafond est en réalité, en très mauvais état suite à de nombreuses infiltrations. Des travaux supplémentaires d'environ 120m² sont en cours au niveau des plâtreries intérieures.
L'une des corniches à l'angle de la façade s'est décrochée. L'intervention de nos deux prestataires : l'entreprise Pagot et l'entreprise Lelu, a permis de replacer celle-ci et la resceler sur son emplacement d'origine. Les deux entreprises sont expérimentées dans la rénovation d'édifices historiques et à ce titre, nous les remercions pour leur écoute et la qualité de leurs prestations. Au vu de l'ampleur des dégâts (plâtreries, charpente, toiture) nous avons évité un drame.
La fin des travaux est prévue pour début décembre afin que nous puissions tous retrouver notre église resplendissante, à l'arrivée les fêtes de Noël. Le patrimoine culturel de notre village possède une valeur pour ce qu'il évoque et représente. Si nous souhaitons le conserver, il est nécessaire de le protéger car la perte du patrimoine est la perte d'une partie de notre identité.

AGENDA

Une manifestation intitulée «Célébrons Noël» aura lieu sur la journée du **samedi 4 décembre 2021**. Cette manifestation est organisée par l'association Villiers Anim' en partenariat avec la mairie.

Des ateliers créatifs organisés par Villiers Anim' seront proposés aux enfants, à la salle Germaine Vernillet. De 10h à 11h30 ateliers pour les enfants de 3 à 6 ans. Atelier 5 €/enfant avec un parent accompagnant. De 14h à 15h30 ateliers pour les enfants de 6 à 12 ans. Atelier 7€ avec un goûter. Une buvette «goûter» sera proposée sur place. Bien entendu, les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents.

A partir de 16h, la mairie offrira un chocolat chaud ou un jus de pomme chaud, servi par les enfants du Conseil. Le Père Noël sera présent pour être pris en photo avec les enfants sur le parvis de l'église .

Nous poursuivrons les festivités de Noël avec l'illumination du sapin. Dès 17h30 , un concert de Noël gratuit animé par Captain'Croche vous sera proposé dans notre église.

Dans le cadre de la préparation de ces festivités, nous lançons un appel aux bénévoles pour la réalisation des décorations à la salle communale, les après-midis du samedi 13 novembre, mercredi 17 et 24 et samedi 27 novembre et pour l'installation le vendredi 3 décembre, vous pouvez vous faire connaître à la mairie.

VIE SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villiers sur Morin, vous convie à une Soirée Beaujolais Nouveau, le **samedi 20 novembre** à partir de 19h à la salle Germaine Vernillet.
Deux formules sont proposées : une formule à 13 € pour les adultes (Charcuterie, fromage, tarte aux pommes, 2 verres de Beaujolais et un café), et une formule à 7 € pour les enfants de moins de 10 ans (charcuterie, fromage, part de marbré et boisson).

Les inscriptions et paiements (uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public) se font en pré-réservation à la mairie jusqu'au 10 novembre 2021. Le pass sanitaire est obligatoire. Tous les bénéfices seront reversés au CCAS. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Les colis gourmands de Noël composés de douceurs salées et sucrées seront offerts par la municipalité et le CCAS de Villiers sur Morin aux Villermorinois et Villermorinoises âgés de plus de 70 ans.. Ils seront à retirer dans la Salle des Peintres de la mairie, 38 rue de Paris: de 9h30 à 12 h, les **samedis 4 et 11 décembre 2021.**

Mairie de Villiers sur Morin
38 Rue de Paris 77580 Villiers-sur-Morin
Tél. : 01 64 63 46 50
E-Mail : mairiedevillierssurmorin@wanadoo.fr
Page facebook : facebook.com/villierssurmorin/

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Agnès AUDOUX, maire de Villiers sur Morin
COMITÉ DE RÉDACTION : Patricia ANGER, Agnès AUDOUX, Philippe AUDOUX, Rémy DELFORGE, Nicolas GOBIN, Stéphanie VIEUX.
PHOTOS : DR.
CONCEPTION GRAPHIQUE : Stéphanie VIEUX
IMPRESSION : Les Ateliers Réunis - Lognes
Ne pas jeter sur la voie publique.